

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social : MAISON PABLO NERUDA - 66 rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Deuxième série — N° 43 Prix 6 F.

Bulletin trimestriel- Décembre 1981



Alexandre-Julien SAVERIEN  
1720-1805  
Professeur et Ingénieur de la Marine  
Auteur de nombreux ouvrages  
de mathématique et de philosophie

# SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Arles, poème d'Yves Muller, 16ans	page 2
L'Église d'Arles et la Papauté d'Avignon (suite)	page 3
Le pont de Langlois	page 8
Notes sur le canal d'Arles à Bouc	page 10
Joyeux anniversaire	page 15
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence (suite)	page 18
Les Arlésiens se fâchent... en 1775	page 24

# ÉDITORIAL

## ÉMILE FASSIN

Le 29 mai 1922 mourait Émile Fassin, un de ceux qui donnèrent le jour à notre Société en 1903. Cette raison suffirait déjà à justifier l'hommage que nous voulons rendre à celui que nous considérons comme notre père. Mais la Société des Amis du Vieil Arles ne fut qu'une des nombreuses créations de cet homme hors du commun. Il suffit de prononcer quelques titres : le Musée, le Bulletin archéologique d'Arles, les Rues d'Arles, les Années calamiteuses de l'Histoire d'Arles, les Marins d'Arles pendant la Révolution, les Juifs d'Arles, les Annales du collège d'Arles... ; ils évoquent pour tous les amoureux de notre cité le souvenir de lectures passionnantes.

Pendant des années Émile Fassin collecta des documents sur l'histoire d'Arles, en fit des recueils et publia dans les ouvrages cités plus haut et dans des journaux arlésiens (Le Forum par exemple) la synthèse de ses patientes recherches.

Il prit la plume aussi, comme on prend l'épée, lorsque la survie d'un monument ou d'un site était menacée par les « vandales » modernistes insensibles à l'art et à la beauté. Ce fut le cas notamment pour les Alyscamps et le clocher de Sainte-Croix : la collection du Forum est riche d'articles enflammés de ce patriote pour qui Arles était l'objet d'une véritable vénération.

Notre conseil d'administration a pensé qu'il convenait de rendre à Émile Fassin un hommage particulier à l'occasion du soixantième anniversaire de sa mort. Notre projet a été accueilli très favorablement par Maître Pierre Fassin qui a mis à notre disposition avec la plus exquise courtoisie les collections de documents laissées par son grand-père. Nous l'en remercions bien vivement.

Un « comité Émile Fassin » a été constitué au sein des Amis du Vieil Arles. Il réunit les personnes suivantes :

M<sup>e</sup> Pierre FASSIN  
M. André VAILHEN-REMACLE  
M. Jean BOYER  
Mlle Odyle RIO  
M. René GARAGNON  
M. Pierre NÉRI  
M. Remi VENTURE  
M. Bruno MATEOS a été chargé de présider ce comité.

Une première réunion a eu lieu le 17 octobre dernier au cours de laquelle il a été décidé de rendre hommage à Émile Fassin au mois d'octobre 82. Le point fort sera une exposition qui évoquera la personnalité et l'œuvre d'Émile Fassin dans l'Arles de son temps. Pour cela Maître Fassin met à notre disposition des documents aussi nombreux que précieux et jusque là demeurés inconnus du grand public.

Notre hommage sera complété par une séance de communications publique dont les textes feront l'objet d'une publication dans un bulletin spécial des Amis du Vieil Arles.

Précisons qu'il ne s'agit là que de projets et que d'autres réunions leur donneront une forme plus précise. De même la composition du « comité Émile Fassin » n'est nullement arrêtée aux personnes citées plus haut ; au contraire nous serions heureux que ceux et celles qui ont des idées, des documents, des témoignages sur Émile Fassin nous fassent l'honneur de se joindre à nous. À cet effet je les engage à entrer en relations avec

M. Bruno MATEOS

10, rue de la Servie — 30000 NIMES — Tél. (66) 36.10.32

qui coordonnera tout cela.

Le président  
**R. VENTURE**

## ARLES

*Sur les chemins fleuris qui vont à Montmajour,  
Quand j'aperçois au loin tes toits de tuiles rouges,  
Il y a dans mon cœur quelque chose qui bouge,  
Comme un semblant d'amour...*

*Tu vois, c'est mon pays qui apparaît là-bas,  
Ce ciel bleu, ces vieux murs, et ces chants de cigale  
Autant de souvenirs de ma terre natale  
Que je n'oublierai pas.*

*À l'abri des remparts, sous le soleil moqueur,  
Dans ces ruelles étroites et sur ces vieilles pierres,  
J'ai laissé à jamais mes amours passagères  
Et un peu de mon cœur.*

*Aujourd'hui, je m'en vais, je quitte mon pays,  
Poursuivant mon chemin vers de nouveaux villages,  
Mais je n'oublierai pas, durant mon long voyage,  
La terre où je naquis...*

**Yves MULLER, 16 ans**

# L'ÉGLISE D'ARLES ET LA PAPAUTÉ D'AVIGNON

(Suite\*)

## LES PAPES EN AVIGNON

### **Une arrivée imprévue**

Le 9 mars 1309, Clément V entre pour la première fois en Avignon, accompagné de toute sa cour. Le Souverain Pontife venait de Poitiers où il avait rencontré le roi de France Philippe le Bel, et attendait le 1<sup>er</sup> octobre, date à laquelle il avait convoqué à Vienne un concile général. Pour plus de sécurité, il avait jugé utile de quitter le territoire français pour la toute proche Avignon, voisine du Comtat Venaissin (propriété pontificale depuis 1274), et appartenant au comte de Provence, vassal du Pape pour le royaume de Naples. Ainsi, sans trop s'éloigner, Clément V se sentait-il un peu chez lui.

Le concile ayant été ajourné, le séjour du Pape fut prolongé d'un an au cours duquel celui-ci put apprécier les charmes de la région. Quand, en 1312, le concile fut enfin réuni et terminé, rien n'aurait empêché le Pape de retourner dans la Ville Éternelle. Toutefois, l'Italie étant secouée par des remous provoqués par la venue de l'empereur Henri VII, Clément jugea préférable de rester en lieu sûr et retourna en Avignon où il se plaisait. En effet, les grands personnages de ce temps, qu'ils fussent rois, princes ou papes, se déplaçaient souvent à leur gré sans rester toujours dans leurs capitales. Aussi, le séjour avignonnais de Clément V n'était-il donc qu'une étape parmi d'autres au cours du long voyage qu'effectuaient continuellement le Pape et sa cour. D'ailleurs, Clément V vécut surtout dans les villes ou villages de la région avignonnaise, Carpentras, Bédarrides, etc., et c'est à Roquemaure qu'il mourut en 1314... Le rôle d'Avignon aurait pu se terminer à cette date si le conclave, après une élection difficile, n'avait choisi pour pape un homme qui connaissait bien la ville...

### **Avec Jean XXII et ses successeurs, un séjour provisoire qui dure**

Comme l'était son prédécesseur, le nouveau pape, Jacques Duèze, qui prit le nom de Jean XXII, était originaire du Sud-Ouest. Il avait aussi été évêque d'Avignon. Lui aussi, devant la situation italienne, jugea bon de rester provisoirement hors de ses états romains. À une place avantageuse, au carrefour de courants importants, Avignon, ville qu'il connaissait bien, était un lieu idéal pour attendre des temps meilleurs...

(\*) C.F. bulletins n°41 page 4 et n°42 page 3.

Sept papes se succéderont ainsi en Avignon avant qu'enfin, Grégoire XI ne quitte définitivement la ville. Mise à part l'époque du Grand Schisme, le Comtat Venaissin et l'État d'Avignon (acheté ultérieurement à la reine Jeanne) seront administrés par un légat puis un vice légat, possédant aussi des pouvoirs spirituels importants sur les diocèses voisins. Si notre propos n'est pas de tracer en détail l'histoire de la papauté en Avignon, le moment est venu d'étudier les rapports qu'entreteniront les souverains pontifes avec l'archevêque dont la province ecclésiastique comprend Avignon et le Comtat : le successeur de Trophime et de Césaire, l'archevêque d'Arles.

## **CONSÉQUENCES DE L'INSTALLATION DES PAPES EN AVIGNON**

L'arrivée des papes et leur installation sur les bords du Rhône marqueront profondément la vie des diocèses voisins. Néanmoins, de par sa proximité avec la nouvelle cité papale qui était dans sa province ecclésiastique, notre ville et son siège archiepiscopal seront les plus touchés. (1)

### **Entre Arles et le Pape : une situation paradoxale**

En s'installant en Avignon, les papes avaient choisi de résider dans la province ecclésiastique d'Arles. Ceci est déjà une situation assez embarrassante. De plus, les souverains pontifes se réserveront à plusieurs reprises le gouvernement du diocèse d'Avignon en confiant la gestion de celui-ci à des vicaires généraux ou des cardinaux (cela se produira en 1317-1336, 1349-1362, 1366-1368, en 1391, 1407 et 1410). S'il est évêque d'Avignon, le Pape est donc en théorie le suffragant et donc le subordonné de l'archevêque d'Arles. L'autorité de celui-ci, déjà affaiblie au cours du siècle précédent, n'a pu que s'en ressentir, non seulement par rapport à l'Église d'Avignon, mais aussi auprès des autres diocèses de la province qui auront vite tendance à s'adresser directement au chef de l'Église catholique plutôt qu'à leur archevêque.

Enfin, ce qui est aussi grave, le mode de recrutement des prélats et de la cour pontificale seront la cause d'abus qui pèseront eux aussi très lourd dans la perte de prestige de l'Église arlésienne.

### **Recrutement des archevêques**

Il n'est un secret pour personne qu'au Moyen Âge, le pouvoir est une affaire de famille ou de clientèle. La papauté avignonnaise peut donner un bon exemple de cet état de chose, surtout pour le recrutement des évêques provençaux, et plus généralement de tout le Sud de la France.

Tous les princes de l'Église feront profiter leur entourage de leur place et de leur fortune. Les papes eux-mêmes ne s'en priveront pas et attribueront titres, bénéfices ou charges à des parents ou protégés. Les diocèses proches d'Avignon formeront un réservoir de charges dans lequel le Souverain Pontife puisera à sa guise,

d'autant plus que les prélats seront de moins en moins élus par leurs chapitres, les papes imposant leurs candidats [les deux derniers archevêques d'Arles à avoir été élus par le chapitre furent Pierre de Ferrières (1303-1307) et Arnaud de Falguières (1307-1310)]. De plus, selon le mot de Louis Stouff, les archevêques d'Arles ne seront plus que des « ...oiseaux de passage... (pour qui)... l'Église de Césaire n'est ni la première étape, ni l'achèvement d'une carrière ecclésiastique... ». (1). En effet, moins que le prestige attaché à un siège, ce sont les revenus de celui-ci qui intéressent les prélats. Le diocèse d'Arles, au temporel fortement entamé, est maintenant beaucoup moins riche que d'autres, ce qui explique le changement fréquent de titulaires... Le cas de François de Conzié, archevêque d'Arles en 1388, est caractéristique. Nommé d'abord au siège de Grenoble (au revenu de 300 Florins, il sera transféré en Arles où la rente archiépiscopale s'élève à 2 000 Florins. En 1390, Conzié sera nommé archevêque de Toulouse qui «fait» 10 000 Florins... Toutefois, son nouveau diocèse étant ravagé par la guerre, ce qui en diminue la valeur, le prélat préférera en 1391 le diocèse de Narbonne, à la rente certes inférieure (9000 Florins), mais plus « sûre »...

Souvent, le siège d'Arles sera occupé par des parents des souverains pontifes. C'est le cas de Jean de Cardonne (1341-1348), neveu de Benoît XII ; Pierre de Cros (1374-1388), neveu de Grégoire XI. Ils sont presque toujours originaires du Sud-Ouest de la France, comme Jean XXII, Benoît XII, Clément VI ou Grégoire XI. Ceci, loin de s'arrêter après le retour des papes à Rome, continuera au cours du XV<sup>e</sup> siècle : le siège d'Arles ne sera plus qu'un titre parmi d'autres donnés à de grands dignitaires. La même chose, par exemple, se retrouve à Aix où l'archevêque Arnaud Bernard de la Peirarède (1348-1361) n'est qu'un petit neveu de Jean XXII. (2). Tous ces prélats ont des parents ou des amis dans l'entourage immédiat du pape s'ils n'y sont pas eux mêmes. Il existe de vraies « lignées cardinalices », tant dans les diocèses qu'à la Curie d'Avignon.

### **Un titre parmi d'autres...**

Pour la plupart, les évêques ou archevêques de ce temps occupent un autre office dans l'administration pontificale avant d'être nommés à Arles : presque toujours, nous l'avons dit, ils ont exercé des charges, au moins nominales dans d'autres diocèses. Le siège de Trophime et de Césaire n'est qu'une étape comme une autre dans une carrière ecclésiastique qui ne s'arrêtera pas là. Si nous avons parlé de François de Conzié, voici le cas, presque similaire de Gasbert de Laval, d'abord évêque de Marseille (de 1319 à 1323), puis archevêque d'Arles avant d'être « muté » sur le siège archiépiscopal de Narbonne. En moyenne, la durée d'exercice à la tête de notre diocèse est brève : trois prélats seulement restent en place plus de dix ans...

Conjointement à leur titre et fonction d'archevêque, plusieurs prélats occupent des postes importants à la cour pontificale. Gailhard de Saumate (archevêque de 1318 à 1323) appartient à la chancellerie ; Guillaume de la Garde (1361-1374) au personnel de la Rote. Trois archevêques d'Arles

seront camériers (Gasbert de Laval, Pierre de Cros et François de Conzié), Louis Allemand sera vice-camérier. Sept seront cardinaux (Jean de Rochechouard et Pierre de Cros au XIV<sup>e</sup> siècle, Jean Allarmet de Brogny, Louis Allemand, Pierre de Foix, Philippe de Lévis et son frère Eustache au XV<sup>e</sup>).

Toutes ces charges sont fort absorbantes. Au temps du concile de Bâle par exemple, Louis Allemand est une figure marquante du parti conciliaire. Il présidera le concile qui élira en 1439 l'antipape Félix V. Durant son épiscopat, il sera rarement présent dans son diocèse, alors qu'il resta archevêque d'Arles de 1423 à 1450. Dans les comptes de l'archevêché que l'on a conservés pour cette période, il n'est jamais cité comme se trouvant dans la ville.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la chose se produira, même après le retour définitif des papes à Rome. Bien en cour, les prélats ne résident pas dans leurs diocèses qu'ils conservent en commende ou au titre d'administrateurs. Ils cumulent les bénéfices : à partir de 1431, tous les archevêques d'Arles sont abbés commendataires de Montmajour ; Philippe de Lévis y ajoutera l'abbaye de Saint-Victor qu'il administrait.

### **Une métropole déchu**

Cet absentéisme ne fait qu'amoindrir le prestige d'Arles à la tête de son temporel et de sa Province, d'autant plus que notre Église pâtira souvent de la disgrâce de ses titulaires, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Avignon profitera de cette faiblesse, même après le départ des papes, quand les légats recevront des pouvoirs spirituels sur tout le Sud de la France.

La ville est pratiquement désertée et n'est le siège d'aucune institution liée à la fonction de métropole. Les conciles provinciaux tombent en désuétude (si douze sont réunis au XIII<sup>e</sup> dont sept à Arles, aucun de ce type n'a lieu au XIV<sup>e</sup> : il n'y en n'aura qu'un au XV<sup>e</sup>, en 1453...).

Si Avignon, comme Aix, Montpellier ou Perpignan possède son université, Arles n'en a pas. Si Urbain V établit des « **Studia** » dans des localités comme Sigean, Saint-Germain de Calberte ou Trets, Arles est encore oubliée. Si tous les grands ordres religieux sont présents en Arles, aucun d'entre eux n'y réunit ses chapitres généraux (on préfère les villes universitaires), et notre ville doit se contenter des chapitres provinciaux, plus modestes.

Enfin, Arles n'est plus un centre intellectuel important, même si elle possède encore des maîtres en théologie à la demande expresse des autorités urbaines qui essayent de garder à la ville un certain rang.

On le voit, la présence des papes, puis des légats en Avignon fut fatale au prestige religieux d'Arles, déjà miné par les crises que traversa la ville au siècle précédant. Le titre de siège archiépiscopal ne sera d'aucune utilité à la ville face à la hiérarchie avignonnaise.

Le siège épiscopal arlésien, constitué grâce à des grands prélats comme Honorat, Césaire ou Virgile, ne sera plus qu'une source de revenus donnée à des prélats qui se soucient peu de leur diocèse.

(à suivre)

**Remi VENTURE**

### **NOTES**

- 1) cf. *L. Stouff op. cité.*
- 2) cf. « *Provence Romane* » et « *Histoire du diocèse d'Aix* », *op. cités.*

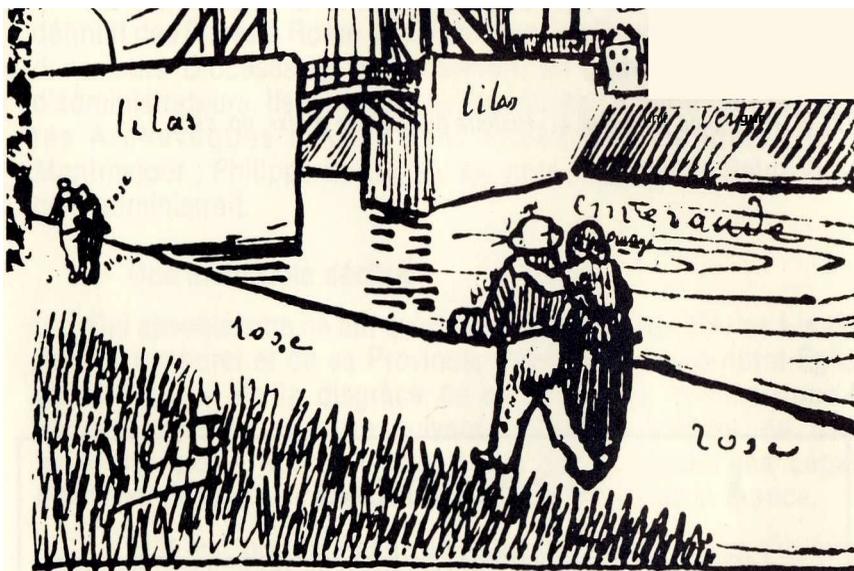
### **COTISATIONS**

Les retardataires viennent de recevoir un deuxième rappel. Ils sont invités à envoyer un chèque de 25 F. aux A.V.A., Boîte postale 30, 13633 Arles Cédex. N'oubliez pas que la publication du bulletin n'est possible que grâce aux cotisations des adhérents.

Lorsque vous nous envoyez un chèque, soyez assez aimable pour indiquer votre numéro d'adhérent au dos de celui-ci. Cela nous fera gagner beaucoup de temps. Merci.

## LE PONT DE LANGLOIS

Vincent Van Gogh arrive à Arles le 20 février 1888. Malgré la neige, le froid et le mistral il se met immédiatement en quête de motifs. Au cours d'une de ses premières randonnées il a remarqué un pont-levis qui enjambe le canal d'Arles à Bouc. C'est un vieux pont rustique formé de murs, reliés par un tablier en bois que soutiennent huit jambes de force et des chaînes de suspension fixées à quatre potences.



On le désignait sous le nom de « pont de Réginelle » (ou de Réginal) qui était vraisemblablement le nom du propriétaire des terrains sur lesquels furent construits cette partie du canal et le pont-levis qui devait en permettre le passage. En fait, à cette époque, les Arlésiens l'appellent le « pont de Langlois ». Langlois était en 1888, lors du séjour de Vincent à Arles, le garde-pont. Il était bien connu des routiers et marinières de la Roquette et l'on prit l'habitude dans le quartier de désigner le pont sous le nom de « pont de Langlois ». Van Gogh, qui très souvent déformait les noms de lieu, écrit toujours dans ses lettres « pont de l'Anglais », dénomination qui prévalut quelquefois dans la désignation des toiles ou fit écrire à tort « pont de l'Anglois ». D'ailleurs M. Matéos, en faisant des recherches dans de vieux registres de listes électorales, a retrouvé dans la section Plan du Bourg (année 1896), sous le numéro 264, un certain Langlois Marius Joseph, fils d'Antoine Abdon et d'Auzépy Louise, cultivateur, né à Arles le 9 mai 1861, habitant au Mas de la Ville, et qui est peut-être le gardien qui a donné son nom au pont.

Le site plait à Van Gogh, sans doute à cause de son caractère à la fois hollandais et japonais. Il va en faire cinq tableaux :

**1) Le pont de Langlois :** Otterlo, Rijkmuseum Kröller-Müller (mars 1888). C'est à ce tableau – ou à celui de la collection Wildenstein – ou aux deux, que Vincent fait allusion dans sa lettre du 10 mars 1888 à son frère Théo : « J'ai rapporté une toile de 15 aujourd'hui, c'est un pont-levis sur lequel passe une petite voiture qui se profile sur un ciel bleu. La rivière bleue également, des berges orangées avec verdure, un groupe de laveuses aux caracos et bonnets bariolés. »

**2) Églogue en Provence :** Lysaker, Norvège, collection Werenskiold (mars 1888). Le pont n'est pas visible. Un couple, de dos, se promène sur la berge du canal.

**3) Le pont-levis :** Amsterdam, Rijkmuseum (mars 1888). On aperçoit le chemin de halage au premier plan. Une barque est amarrée sur la rive opposée. À l'extrême gauche on distingue un autre pont-levis qui franchissait l'écluse donnant accès au Rhône, près des bureaux des Ponts et Chaussées.

**4) Le pont de Langlois :** Paris, collection particulière (avril 1888). Ce tableau a appartenu à la galerie Wildenstein, à New York et a été exposé à Paris au musée de l'Orangerie en 1946 dans le cadre des œuvres d'art françaises récupérées en Allemagne. C'est le plus connu de tous : la charpente jaune du pont-levis se détache sur un ciel bleu sans nuages. Une carriole, attelée à un cheval, passe sur le pont. À droite cinq peupliers qui commencent à se couvrir de feuilles. En contrebas, à gauche, des lavandières, aux vêtements bariolés, s'activent fébrilement et leurs coups de battoir font des ronds dans l'eau. Au premier plan une barque échouée à moitié remplie d'eau. Il n'y a pas de tableau plus parfait. Si certaines toiles de Van Gogh nous heurtent par la violence des couleurs qu'il emploie (« J'ai cherché à exprimer avec le rouge et le vert les terribles passions humaines », lettre 533) ou par son graphisme heurté, conséquence de son angoisse, de son excitation ou de son instabilité (cyprès qui se tordent vers le ciel, étoiles qui tourbillonnent...) il n'y a rien de tout cela dans ce tableau. C'est « quelque chose de paisible et de plaisant, réaliste et peint pourtant avec émotion, plein de calme et de pure harmonie, consolant comme une musique ».

**5) Le pont-levis :** Cologne, collection Wallraf-Richartz Museum (mai 1888). Un admirable petit nuage blanc flotte au-dessus des maisons et l'on aperçoit, à droite, la maison du garde avec un extraordinaire toit aux rayures blanches et rouges.

À ces cinq tableaux il faut ajouter une aquarelle, deux dessins et un croquis sur une lettre adressée à Émile Bernard.

Que reste-t-il du pont de Langlois ? Peu de choses en vérité : une culée encore visible sur la rive gauche entre le pont Réginel et l'entrepôt des Économats. On la voit très bien si l'on se place à l'intersection de la rue du Pont de Langlois et de la rue Jean Charcot. Quant au pont situé trois kilomètres plus loin sur la route de Port-Saint-Louis, ce n'est qu'une copie. Mais de cela M. Rimeur, dont la compétence est grande, vous en parle bien mieux que je ne saurais le faire.

**René GARAGNON**

# NOTES SUR LE CANAL D'ARLES A BOUC

(Complémentaires à une étude sur le « Pont de Langlois »)

Le canal d'Arles à Bouc fut mis à l'étude en 1802, avec l'appui du 1<sup>er</sup> Consul Napoléon Bonaparte, en vue de faciliter la liaison par voie d'eau entre le Rhône et les abords de Marseille en évitant le delta du Rhône. La navigation entre le bas Rhône et la mer était alors assez aléatoire ainsi qu'en témoignent les naufrages d'antan qui ont donné naissance aux atterrissements ayant noms They de la Gracieuse, They de Saint Antoine, They de la Balancelle, They de l'Annibal, They de la Tartane, They du mort, They de l'Eugène, They de Sainte Ursule, peut-être même, au débouché du vieux Rhône (abandonné en une nuit, en 1711, pour une autre sortie...) l'étang du Vaisseau et l'étang de la Galère.

De plus, le nouveau canal devait servir d'exutoire commun aux eaux de surface d'Arles, de la Vallée des Baux et de tous les petits canaux provenant des marais entre le Plan du Bourg d'Arles et la mer d'une part, et entre la Crau et les « chaussées » du Rhône d'autre part, perfectionnant ainsi le réseau d'assainissement conçu et établi par Van Ens en 1642 et repris par les propriétaires associés en 1790, puis en 1795 sous la direction des Ingénieurs Boudon et Gorse.

Le projet était déjà très avancé en 1814, d'après les archives des « Ponts et Chaussées » mais il ne fut réalisé qu'en 1834 et peu à peu amélioré depuis selon les nouveaux besoins, les possibilités budgétaires, les aléas de la politique et les démêlés avec les associations de dessèchement ; ses caractéristiques essentielles ne furent finalement acquises que vers 1850.

Monsieur Denizet, inspecteur général des Ponts et Chaussées, dans son « Histoire de la formation et du dessèchement des marais de la région d'Arles » (parue en 1929) a retracé toutes les péripéties de la gestation et de la réalisation de ce projet.

Le tracé du canal est à peu près parallèle à la ligne de partage entre la Crau sèche et caillouteuse et la Camargue marécageuse.

Son creusement bénéficia des anciennes « roubines » parallèles au « Vigueirat » et aux antiques « voidanges » drainant vers les étangs et la mer les marais qui s'étaient établis dans l'ancienne zone d'inondation et de divagation du Rhône.

Mais il fut aussi limité en profondeur par la proximité du plateau « craven » (le poudingue, ce béton naturel...) qui demeure sous-jacent aux marécages superficiels en particulier au sud de Mas-Thibert. Quand on se souvient des difficultés que l'on a dû surmonter pour approfondir le lit du canal depuis 1914 et pour supprimer récemment et en partie le « seuil de Terrin » dans le lit du Rhône, avec des moyens modernes de terrassement, on comprend pourquoi

les créateurs du canal ne l'ont pas creusé d'emblée sur toute sa longueur au niveau de sa partie inférieure dite « maritime ». Mais du moins ont-ils réalisé tout ce qu'il était possible de faire de leur temps, compte tenu des normes d'exploitation alors en vigueur : barques à voiles ou halées par des chevaux, lentes manœuvres manuelles, transports de matériaux par tombereaux et fardiers, très longues journées de travail, stricte économie de moyens...

Pendant nous pouvons, de nos jours encore, admirer le soin apporté à la construction des maçonneries les plus banales, voire les plus cachées des ponts, des écluses, des siphons et canaux isolés en pleine campagne, bâtis toujours selon toutes les règles de l'art et qu'on a parfois beaucoup de mal à démolir aujourd'hui.

Admirons aussi la précision des nivellements réalisés en terrain souvent mouvant et sur de grandes distances, ainsi que la hardiesse et l'ingéniosité de certains ouvrages hydrauliques tels que le siphon (disparu) de l'égout de l'Hôpital sous le contour du canal (60 mètres de longueur, 2 mètres carrés de section utile), le siphon du canal de la Vallée des Baux sous le Vigueirat à Montcalde (50 mètres de longueur, 25 mètres de largeur, 9 siphons accolés de chacun 2,5 mètres carrés de section), l'étonnant viaduc (disparu) appelé « Pont à Clapets de la Guimbarde » entre Fos et Port-Saint-Louis sous la R.N. 568 A (70 mètres de longueur, 11 puits de 4,20 mètres chacun munis de vanelles en bois ne s'ouvrant que dans le sens d'écoulement allant du canal vers l'étang du Galéjon inférieur et la mer, au débouché du Vigueirat dans le canal) ; tous ces ouvrages en pierre de taille étant, sans aucune fuite, bâtis dans l'eau et la vase.

Selon la côte relative du terrain solide, les ouvrages furent soit directement fondés sur le poudingue, soit fondés sur un platelage en chêne reposant sur des pieux battus en chêne (d'une longueur variant de 6 à 15 mètres !).

Tous les ouvrages établis au nord du pont de Beynes sont fondés sur pilotis. Cette technique romaine, puis médiévale, a d'ailleurs été encore utilisée plus récemment pour la construction de la nouvelle écluse d'Arles et pour les ponts et viaducs de chemin de fer édifiés dans les marais de Raphèle et de la vallée des Baux ; elle est encore utilisée, avec des matériaux et des méthodes différents, pour l'édification des ouvrages et immeubles en terrain mouvant.

---

En 1939, les caractéristiques du canal d'Arles à Bouc sont les suivantes :

Longueur totale : 47,170 km, répartis en trois « biefs », selon le niveau de leur « plafond » :

**1) Bief supérieur**, entre le raccordement au Rhône par l'écluse de la Roquette, à Arles, et l'écluse de Montcalde : 2,470 kilomètres.

Largeur minimum : 12,40 au plafond, 20,40 au plan d'eau. Largeur maximum : 50,00/55,00 m. dans le bassin de la Roquette sur 270 m. de longueur entre l'écluse et le pont Réginel.

Cote théorique du plafond : + 0,60 N.G.F. (nivellement général de la France).

Mouillage normal : 1,85, le plus souvent ramené à 1,40 par envasement, ou par basses eaux difficilement compensées par un apport occasionnel du Vigueirat par la vanne du « Contour » en période de basses eaux du Rhône. (Notons au passage que le creusement de ce bief révéla l'emplacement exact du cirque romain que l'on dut partiellement raser après l'avoir soigneusement localisé en septembre 1833, et qu'en 1971 les mêmes vestiges ont ressurgi à l'occasion de nouveaux travaux pour être à nouveau ensevelis sous la déviation de la R.N. 113 après un minutieux relevé).

Par basses eaux du Rhône le bief supérieur devient « bief de partage ».

2°) **Bief intermédiaire**, entre l'écluse de Montcalde et l'écluse de l'Étourneau : 18,539 km.

Largeur : 12,40 - 20,40 comme ci-dessus.

Cote du plafond : (– 1,83) N.G.F.

Cote du plan d'eau : (+ 0,17) N.G.F.

Ce bief reçoit les eaux de l'égout de l'Hôpital et de la Légaresse, de la Vallée des Baux, des marais de la Meyranne et de la roubine des Aulnes, ainsi que de 11 autres roubines (Allein, Laville, Mollègès, Galignan, Beynes, Atilon, Champtercier, Seyne (deux) et Mas Thibert).

### 3°) **Bief marin**

(a) entre l'écluse de l'Étourneau (au PK 21,009) et le PK 44,744, soit 23,735 km :

Largeur : 14,40 - 22,40.

Cote du plafond : (– 2,33) N.G.F.

Cote du plan d'eau (– 0,33) N.G.F. (0,00 basses mers).

Cette partie reçoit le canal du Ligagnau et le canal du Bras Mort, puis le débouché du Vigueirat par l'étang du Galejon supérieur ainsi que 5 autres roubines (l'Étourneau, Laforest, Boisviel, Parade et la Porcellette). Par les 11 puits de l'ouvrage curieux dénommé « le pont à clapets », le canal peut se déverser éventuellement et automatiquement dans la mer quand le niveau relatif de celle-ci le permet ; par contre la mer ne peut pas remonter dans le canal.

b) entre le PK 44,744 et Bouc, au PK 47,170, soit 2,426 km, le bief prend le nom de « tranchée de Bouc » :

Largeur : 26,00 - 27,50.

Côte du plafond : (— 3,33) N.G.F.

Côte du plan d'eau : (— 0,33) N.G.F. (zéro des basses mers).

Ce tronçon fut creusé dans le poudingue et le rocher pendant la guerre de 1914-1918, avec le « concours » de prisonniers de guerre, et terminé ensuite avec des moyens normaux vers 1923.

Tel quel, le canal assure alors un trafic régulier, par péniches automotrices, des marchandises les plus diverses en transit : bois de mine, ciment, sel, vins, apéritifs, céréales, colophane, etc., soit 80 000 tonnes en 1939 – sans compter le trafic dit intérieur des sables et graviers entre l'Île des Sables dans le Rhône et le bassin de la Roquette ; le tout était dûment comptabilisé au bureau de la Subdivision d'Arles du Service Maritime, alors situé dans les locaux « provisoires » des Carmes déchaussés, dans un confort spartiate, par des agents dont les noms sont encore présents à la mémoire de tous les anciens de la Roquette.

Vers le PK 31,00, une gare et un quai permettent l'embarquement du sel des Salins du Relais. Le halage par chevaux sur les « lés » de 3 mètres prévus à cet effet sur les berges du canal était depuis longtemps abandonné.

Pendant la pénible période de 1941 à 1944, faute de carburant, on tenta de rétablir un service de halage par chevaux entre Arles et Bouc ; mais l'entreprise tourna bientôt court, faute de fret, puis à cause de l'occupation allemande.

Les trois écluses alors en service à Arles, Montcalde et l'Étourneau ont 33 mètres de longueur et 7,80 mètres de largeur utiles ; assez archaïques, elles sont équipées de portes en bois assorties de vannes en fer, le tout manœuvré à la main.

Le canal est franchi par 14 ponts dont 9 à tablier mobile et 5 ponts fixes.

Parmi les 9 ponts mobiles, un seul est métallique : le pont tournant ferroviaire de la ligne SNCF d'Arles à Port-Saint-Louis-du-Rhône, depuis 1887, au PK 0,925.

Les autres sont en bois, avec un tablier en deux parties égales relevables par cordes et palans et limités à une charge maximum de 6 tonnes (parfois moins) ; un platelage d'approche leur est parfois accolé.

Ces ponts sont les suivants :

- le pont de l'écluse d'Arles, au PK 0,040 environ.
- le pont de l'écluse de Montcalde au PK 2,470 environ.
- le pont d'Allen, vers le PK 4,170 environ.
- le pont du mas de la Ville, vers le PK 6,880.
- le pont de Mollèges, vers le PK 9,350 environ.
- le pont de Beynes, vers le PK 14,400 environ.
- le pont de Mas-Thibert, vers le PK 18,300 environ.

... plus le pont des Salins de Fos, du même type (... heureusement !).

Les ponts fixes sont le pont Réginel à Arles (PK 0,510) et quatre autres situés à Fos et à Port de Bouc, dont deux ferroviaires, avec une hauteur libre de 5 mètres (à Arles) à 6 mètres (pour les autres) sous les poutres.

À cette époque, un neuvième pont original en bois, au PK 0,520 avait déjà été mis hors service : c'était le pont de Langlois.

En 1930-1932, afin d'améliorer le trafic du C.D. 35, on avait remplacé le pont de Langlois par un pont en arc sous-tendu en béton armé quasiment accolé à l'ancien ouvrage, avec déviation idoine de la route enfin décongestionnée. Le nouvel ouvrage fut dénommé « Pont Réginel », pour d'obscures raisons. Ses dimensions étaient conformes au grand projet de « Canal de Marseille au Rhône » élaboré vers 1900 et entrepris vers 1909, dans le cadre duquel furent établis les 4 autres ponts fixes du même ordre de grandeur, ainsi que la « nouvelle écluse » de Barriol – et, plus tard, le fameux tunnel de navigation du Rove entre l'étang de Berre et le port de l'Estaque – avec aménagement de l'étang de Caronte.

Quant au vénérable pont de Langlois (... ou de l'Anglais, selon la roquetière habitude), on en conserva provisoirement les deux culées par mesure d'économie : les murs étaient solides et leur démolition pouvait attendre – mais on se dépêcha de démonter le pont pour en récupérer le bois, les ferrailles, les chaînes et les boulons, en vue de « réutilisation ultérieure » (par ci, par là). On aurait peut-être pu alors conserver l'ouvrage entier, en souvenir de Van Gogh... mais le pauvre Vincent n'était pas encore tellement à la mode – et personne ne protesta puisque de toute façon « son pont » était condamné à disparaître lors de l'élargissement et l'approfondissement du canal.

Cependant l'histoire ne se terminait pas là !

(à suivre)  
Louis RIMEUR

# JOYEUX ANNIVERSAIRE

Il y a dix ans naissait, au sein de l'association des Amis du Vieil Arles, grâce à l'action passionnée de deux de ses membres, monsieur GARAGNON et l'un de ses élèves Michel BOIRON, ce qui devait plus tard s'appeler la section « jeunes » des Amis du Vieil Arles. C'est pour marquer cet anniversaire que nous avons voulu aujourd'hui vous présenter les travaux que nous avons accomplis tout au long de ces dix années.

Avril 1971-Avril 1981 : dix ans de franche camaraderie et de travail acharné au service de la mise en valeur du patrimoine arlésien, plus de trois cents jeunes venus de tous les coins du Pays d'Arles afin de prendre contact avec l'histoire et les monuments de leur terroir.

Cette idée de réunir des jeunes au sein des A.V.A. avait au départ pour but essentiel de restaurer, d'embellir et de protéger le patrimoine arlésien. On les vit partout ces jeunes, dans la vieille ville et en dehors des remparts, restaurant la chapelle de l'Agenouillade, les statues au coin des rues, des plaques en marbre à la gloire de compatriotes oubliés, nettoyant la grotte du Castellet, le Théâtre Antique...

Puis, peu à peu, l'équipe se « sédentarisa », abandonnant tout travail extérieur au profit d'une œuvre bien précise : le chantier de l'église Saint-Blaise.

On pourra nous reprocher de nous être quelque peu séparés de l'association, avec un budget à part et une indépendance de plus en plus grande. Mais notre but sera toujours le même : travailler, au sein d'une association culturelle, pour la protection du patrimoine de la ville.

Écoutons le récit d'un « ancien », Patrick Pétrini, qui travaille depuis neuf ans avec l'équipe « jeunes » : « J'avais 13 ans et j'étais en 5<sup>e</sup> lorsque mon professeur d'anglais nous parla de la chapelle de l'Agenouillade. On avait besoin de jeunes pour aider à la restaurer. Le samedi suivant, je fus accueilli sur le chantier avec enthousiasme. On me confia, marteau et raclette en main, le décroûtage d'un enduit de peinture verte que des vandales avaient répandu dans le chœur de cette petite chapelle. L'après-midi, malgré le travail pénible qui m'avait été confié, ne fut qu'une succession d'histoires drôles et de plaisanteries. L'équipe était constituée de « grands » de 3e et de 2e dont l'un d'eux, Michel BOIRON, allait devenir le responsable du chantier. Il y avait aussi M. BAILLY qui, lorsqu'il s'agissait de souffler un peu, contait des histoires amusantes.

Je me rappelle les souches énormes que nous avons arrachées dans le jardin de la chapelle. Je me revois, blanc de poussière des pieds à la tête, après avoir gratté pendant deux heures mon quart de mètre carré. L'Agenouillade a représenté beaucoup de choses pour moi : activité physique autre que le sport, savoir-faire technique, maniement des outils, esprit d'équipe, confiance mutuelle, responsabilité.

L'aventure de l'Agenuillade prit fin. Ce fut le début d'une succession de chantiers dont la dispersion, la courte durée ou l'emplacement défavorable nuisirent quelque peu à l'unité de la « section jeunes ». En effet, on vient sur un chantier non seulement pour travailler, mais aussi pour retrouver une ambiance de camaraderie.

Néanmoins cette période est riche en souvenirs : promenade dans la vieille ville pour rechercher, au coin des rues, des niches abritant des statues, acrobaties sur des échelles pour restaurer ces statues, lutte contre les ronces envahissantes dans la « cavea » du Théâtre antique, restauration des grilles de l'Hôtel de Luppé, débroussaillage de l'aqueduc de Barbegal, nettoyage à plusieurs reprises de l'abside de la chapelle Saint-Jean de Moustier...

Puis ce fut l'ouverture du chantier de Saint-Blaise. Comment ne pas évoquer ce jour où nous avons ouvert les portes de cette église pour la première fois. Il avait plu la veille et une partie de la nef était inondée ; des pigeons voletaient d'une corniche à l'autre ; les vitraux avaient disparu. Des pierres, des poteaux, une ancienne chaire, un canon rouillé encombraient les bas-côtés. Au fond, un monticule de terre sur lequel était juché un magnifique carrosse à l'abandon, un couvercle de sarcophage, des détritux divers...

Notre projet était de déblayer entièrement l'église, couche par couche, et en tamisant toute la terre. Nous estimions en avoir au minimum pour vingt ans. Finalement, six ans plus tard, le chantier est en voie d'achèvement.

Que de souvenirs ! Il fallut d'abord se battre à coup de bombes insecticides, contre des milliers d'insectes de couleur noirâtre qui avaient envahi le saint lieu. La pose de nouvelles vitres permit de chasser les pigeons. Puis le déblaiement commença. Moments émouvants lorsqu'on dégagait une sépulture, excitants lors de la découverte d'un dallage inattendu, décevants lorsque les tamis étaient désespérément vides, joyeux lorsqu'on trouva 28 pièces anciennes en une seule journée.

L'équipe, dirigée par Pierre MARCELLIN et Hélène BERSANO, se ressouda rapidement. Aujourd'hui, le travail se poursuit régulièrement. Pierre MULLER et Paul RENSCH, qui ont acquis, au cours de plusieurs stages, une formation spécifique dans le domaine de l'archéologie, ont pris la relève. Les filles sont nombreuses. La camaraderie reste la base de la structure du groupe.

Je n'ai pas évoqué le chantier de restauration du siège des A.V.A. (ancienne Commanderie de Sainte-Luce) : jeunes et anciens y ont travaillé d'arrache-pied : M. BAILLY, Mme BRANDY, M. et Mme BOISSIER, M. MONTAGNIER, Christian DELTOPOULOS... Cette équipe s'est dispersée à la fin des travaux.

J'ai 23 ans et je suis toujours en 5e, mais en 5e année d'architecture. Vous pouvez venir nous voir à Saint-Blaise où vous serez bien accueillis. »

Qu'ajouter au texte de Patrick PETRINI qui est un reflet fidèle de l'ambiance de la section « jeunes » et des travaux effectués depuis dix ans ?

Il faut remercier les jeunes – une trentaine qui ont travaillé sur le chantier d'une manière régulière. Il faut aussi remercier M. Jacques BREMOND : sans lui aucun d'entre nous n'aurait goûté aux joies de la recherche archéologique.

Quelques nuages au milieu de notre grande joie : nous avons bien souvent nettoyé l'abside de Saint-Jean de Moustier salie par des Arlésiens peu respectueux de leur patrimoine culturel ; nous avons aussi essuyé les sarcasmes de quelques visiteurs qui ne comprenaient pas que nous étions des bénévoles, que notre seul salaire était la joie de la découverte et de la mise en valeur de notre cité.

Malgré cela, l'équipe est toujours là et remercie la Société des Amis du Vieil Arles sans laquelle nous n'aurions jamais existé.

**Patrick PÉTRINI**  
**Pierre MULLER**

# Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

## TITRE - III

### Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France

Datation	<b>ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN</b>
1226	<p style="text-align: center;"><b>Chapitre III. — La Provence « provençale »</b></p> <p>— 24 janvier - Dans sa politique de soutien des municipalités et pour faire pièce à l'influence de l'empereur en Provence, RAYMOND-BÉRANGER confirme les droits accordés à Marseille l'année précédente (fourniture de 100 chevaliers avec 50 chevaux armés et 500 fantassins).</p> <p>Le roi s'installe à Pont-Saint-Esprit le 7 juin, Avignon refuse le passage aux croisés. Une embuscade pour enlever le roi échoue. La ville est assiégée. Les troupes royales souffrent de la chaleur et de la dysenterie. Le 8 août leur assaut est repoussé. Le 15 août débutent des négociations et le 9 septembre le légat du Pape entre en ville. Les Avignonnais ont la vie sauve, mais les remparts sont rasés.</p> <p>Le 10 septembre, pour fêter la reddition d'Avignon, LOUIS VIII participe à la procession du Saint-Sacrement. Pour réparer publiquement les outrages faits à Dieu par les Hérétiques, le Roi s'avance tête nue, un flambeau à la main et revêtu d'un sac de couleur de terre. Par imitation, les gens d'Avignon fondent la « Confrérie des Disciplinés de LOUIS » ce qui devait donner « la Confrérie des Pénitents Gris ».</p> <p>LOUIS laisse la ville à la garde du seigneur GUILLAUME D'ORANGE.</p> <p>— RAYMOND BÉRANGER se rallie au roi de France.</p> <p>— Le roi entreprend alors une marche triomphale et recueille l'hommage des seigneurs du Midi à Béziers (d'où le vicomte RAYMOND TRENCANEL est chassé) Carcassonne, Castelnaudary et Pamiers.</p> <p>Pierre IZARN, évêque de Carcassonne, est brûlé vif.</p>

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE ET  
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

**Monuments  
Arts  
et Littérature**

— **1226. - 8 novembre - Revenant de l'expédition contre les Albigeois, LOUIS VIII meurt de dysenterie à Montpensier à l'âge de quarante ans.**

— **La régence a été confiée à la reine **BLANCHE de CASTILLE** par le roi mourant en présence de **12 témoins.****

**Le dauphin est âgé de 12 ans.**

— Les barons français se soulèvent contre la Régence. Le comte de la Marche, le duc de Bretagne et le comte de Toulouse tiennent tout l'Ouest de la France, mais **BLANCHE de CASTILLE**, secondée par le légat du Pape, **ROMANO FRANGIPANI** viendra à bout de cette rébellion par son habileté et sa fermeté.

— Mort de **SAINT-FRANÇOIS d'ASSISE** le 3 octobre.

Il sera canonisé en 1228

— 1227. Mort du pape **HONORÉ III - GRÉGOIRE IX** lui succède.

— **Henri III d'Angleterre** vient d'atteindre sa majorité. Il confirme la « Grande Charte ».

— 28 août - Mort de **GENGIS-KHAN**. Il lègue à son peuple le « Yasak », recueil de droit coutumier civil et administratif. Ses quatre fils se partagent son immense empire. **OEGOEDEL** est nommé Grand Khan et fixe sa capitale à Karakorum. Il achèvera la conquête de la Chine du Nord, de la Perse et de la Russie méridionale.

— L'empereur **FRÉDÉRIC II** abandonne son projet de départ pour la croisade. Il est excommunié par le Pape.

1226. — Début de construction de la forteresse de Villeneuve-les-Avignon - le Château Saint-André.

-----

1226. — Destruction du pont **ST-BENEZET** dont le tablier est en bois, par les Croisés pendant le siège d'Avignon.

-----

Il existe à Arles une encyclopédie en hébreu connue sous le nom de « **Shààr Hahra manaïm** » ou « **Porte du Ciel** ».

Elle contient des notions médicales, des descriptions botaniques et zoologiques. Cet ouvrage sera édité à Venise au XV<sup>e</sup> siècle.

-----

1227. — Construction des cathédrales de **TRÈVES** et de **TOLÈDE**.

-----

1227. — Consécration de la nouvelle abbatale de **LONGPONT** près de Soissons, fondée en 1132 par des moines cisterciens de Clairvaux.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
	<p>À Arles, depuis 1220, à Avignon et à Marseille, apparaissent les podestats. Ce sont des magistrats municipaux hiérarchiquement au-dessus des consuls. Leur nomination correspond au besoin d'éviter le népotisme. Ils sont choisis dans une ville voisine et parfois même en Italie pour leur conférer plus d'indépendance dans la répression des abus.</p> <p>Le podestat d'Arles se nomme DRAGONET. Il est seigneur de Mondragon et est en fonction depuis 1224.</p> <p>Les « Constitutions municipales » portent sur tous les sujets : la police, les bonnes mœurs, l'hygiène des rues, les mariages, les dots, les testaments, l'intérêt de l'argent. À Arles, certains articles portent sur les mesures propres à préserver la Camargue ainsi que celles se rapportant aux inondations, aux troupeaux, à la fertilité des sols. Toutes ces questions échappent ainsi à la compétence des Baïles.</p> <p>-----</p> <p>1227 — Après GERVAIS de TILBURY et GUILLAUME GANTELME, ROMEE de VILLENEUVE prend le titre de juge de Provence.</p> <p>Il obtient la soumission au comte de Provence de la ville de Nice qui s'était donnée aux Génois en 1215.</p> <p>1229 — RAYMOND BÉRANGER allié au roi de France a également la faveur de FRÉDÉRIC II qui lui confirme ses droits sur les comtés de Provence et de Forcalquier.</p> <p>Le 12 avril, pour lever l'excommunication qui le frappait, RAYMOND VII de Toulouse jure solennellement obéissance à l'Église devant le portail de la cathédrale de Saint-Gilles. Il promet de prendre la croix en Terre Sainte, et de lutter contre l'hérésie. Il cède au Pape ses droits sur le marquisat de Provence relevant de l'Empire. Sa fille a été dotée au Traité de Paris du duché de Narbonne et des seigneuries de Castres et de Mirepoix. Pour sa part, le roi de France garde Carcassonne et Beaucaire.</p>

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE ET  
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

— 1228. - Il part avec 40 galères seulement et débarque à Saint-Jean d'Acres.

— À Noël, RAYMOND de Toulouse manifeste le désir de rentrer plus encore dans l'obéissance au roi de France. Il témoigne à Paris son affection à sa cousine BLANCHE de CASTILLE.

— 1229. - Une nouvelle rébellion éclate en Bretagne conduite par Pierre MAUCLERC. Il transfère l'hommage de son duché à HENRI III d'Angleterre qui débarque à Saint-Malo, mais les barons bretons se rallient à BLANCHE. HENRI III se rend à Bordeaux puis à Nantes et rembarque pour l'Angleterre le 28 octobre.

— Un premier traité de paix conclu à MEAUX par BLANCHE met fin à la croisade des Albigeois.

— Le légat du Pape FRANGIPANI obtient au traité de Paris la soumission de RAYMOND VII de Toulouse dont JEANNE, son unique héritière, doit épouser l'un des frères du roi. Ce sera ALPHONSE de POITIERS qui entrerait en possession du comté de Toulouse à la mort de RAYMOND VII.

— Le concile diocésain de Mayenne oblige les Juifs à porter un vêtement déterminé qui les distingue de prime abord.

---

**— 18 février - FRÉDÉRIC II obtient du sultan d'Égypte El Kamil la cession pour dix ans de la ville de Jérusalem où il se fait couronner roi de Bethléem et de Nazareth.**

---

— 1230. - Fondation de Barcelonnette par RAYMOND BÉRANGER, comte de Provence. Ce nom rappelle l'origine catalane de la dynastie.

— Réunion définitive des royaumes de Castille et de Léon.

**Monuments  
Arts  
et Littérature**

1228. — Selon le vœu de son père, LOUIS IX fonde la célèbre abbaye de Royaumont.

-----  
À la suite de la croisade contre les Albigeois, de nombreux troubadours soupçonnés d'être cathares, cherchent de l'autre côté des Alpes un climat favorable à leur inspiration. Ainsi est créée l'école italienne qui emprunte les formes et même la langue provençale.

-----  
1228. — Construction de l'Église ST-FRANÇOIS à ASSISE.

-----  
1229. — Le concile de Toulouse interdit que la Bible soit lue dans la langue locale afin d'empêcher la formation de sectes. Cette interdiction ne sera levée qu'en 1902.

-----  
1229. — Épitaphe sur la mort, le 10 mai, de l'abbesse OUDARDE, dans l'église St-Blaise d'Arles (mur nord).

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1230	<p>RAYMOND-BÉRANGER, à la suite de l'intervention royale en Provence, doit changer son attitude envers Marseille.</p> <p>Il s'installe dans la ville haute, la ville épiscopale, avec l'appui des évêques de Toulon et de Marseille ; mais il ne peut vaincre la résistance des habitants de la ville et doit se retirer.</p> <p>Marseille se donne au comte de Toulouse.</p>
1231	<p>Le pape GRÉGOIRE IX confie la poursuite de l'hérésie aux Frères prêcheurs. Les tribunaux de l'Inquisition s'installent en Avignon, à MontPELLIER, à Toulouse et à Carcassonne. Partout s'allument des bûchers.</p> <p>— 18 juin - Fondation à Arles du premier couvent des Dominicains sur un terrain offert par PETRUS AMANTIUS près de la porte de la Cavalerie. Les Cordeliers s'installent également à Arles. (actuel pensionnat St-Charles).</p> <hr/> <p><b>Depuis 1220 et jusqu'en 1250, la République d'Arles connaît les plus belles heures de sa puissance. Elle est soutenue à la fois par l'Empereur et par le comte de Provence dans sa lutte contre l'archevêque.</b></p> <hr/>
1232	<p>Le comte de Provence procède à une réorganisation de la chancellerie. GAUTIER de FORCALQUIER qui signe les actes prend le titre de « Notaire ».</p> <p>Un nouveau fonctionnaire apparaît dans les Baillies : le clavaire, receveur-payeur des dépenses du Comté et le sous-clavaire, comptable des droits domaniaux. D'abord auxiliaire du clavaire devient plus tard juge de police.</p> <p>RAYMOND VII de Toulouse, pour compenser la perte du Languedoc consacrée par le traité de Paris, renouvelle son alliance avec Tarascon et dévaste le pays d'Arles. Pour contrecarrer cette action, RAYMOND BÉRANGER demande l'aide de l'Empereur qui intervient directement en Provence en y envoyant un commissaire, CAILLE de GURZAN qui obtient une trêve le 18 septembre 1233.</p>

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE ET  
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

**Monuments  
Arts  
et Littérature**

—1230. - Paix de San Germano entre le pape GRÉGOIRE et FRÉDÉRIC II. Ce dernier abandonne ses droits sur l'Église sicilienne contre la levée de son excommunication.

— Campagne du roi d'Angleterre en France sans succès.

— 1231. - Mort de SAINT ANTOINE DE PADOUE, Franciscain prédicateur itinérant en France méridionale et en Italie.

-----  
Le XIII<sup>e</sup> siècle voit se confirmer la reprise économique amorcée au XI<sup>e</sup> siècle avec l'accroissement de la population.

Les foires de Champagne, de Troyes, de Provins et de Bar-sur-Aube connaissent un important mouvement d'affaires. On y négocie une grande diversité de produits (draps d'or de Tartarie, épices de Syrie, morue de Norvège). Les marchands bâtissent de vastes entrepôts voûtés. Les banquiers italiens de Gênes, de Florence, de Sienna règlent sur les foires des opérations financières de grande envergure. Ils opèrent par compensation pour éviter des transferts de fonds. Ils font des prêts aux villes. Des règlements apparaissent qui régissent les rapports entre ouvriers, maîtres et compagnons (tels le livre des métiers d'ÉTIENNE BOILEAU).

-----  
Sur le plan social au XIII<sup>e</sup> siècle la noblesse connaît une crise certaine. Les dépenses des croisades l'ont endettée sévèrement. Elle a perdu également des ressources financières (droits de justice et amendes notamment) que perçoivent désormais le roi, les communes ou les ecclésiastiques. Il s'ensuit un mouvement d'anticléricisme parmi les nobles. Ces sentiments sont d'ailleurs partagés par certains bourgeois. L'ignorance des curés de campagne est prise à partie dans les fabliaux. En outre, le clergé voit ses revenus diminués par de nouvelles taxes pontificales. Par contre le sort des paysans s'améliore quelque peu au cours du siècle. Les défrichements se poursuivent et la production augmente avec le perfectionnement du soc de charrue.

Certains paysans arrivent à amasser un pécule pour payer leur affranchissement.

1230. — Achèvement de la façade nord de la cathédrale de Chartres. Les statues présentent une conception nouvelle de la plastique du corps.

Mêmes travaux à Amiens et à Reims.

-----  
Construction des 2 tours qui dominent la place des citernes de l'Alcazaba de l'Alhambra de Grenade.

-----  
1230. — Sculpture du tombeau de JEAN SANS TERRE à Worcester.

-----  
C'est à cette époque que sont peintes les célèbres fresques des églises rupestres de Cappadoce (Turquie actuelle).

-----  
Construction de la célèbre tour de l'église ST-ÉTIENNE de SÉGOVIE.

-----  
Création de l'Université de SALAMANQUE.

# LES ARLÉSIENS SE FACHENT... ... EN 1775

Qui ne connaît ces vers de MISTRAL, d'une actualité nouvelle en ces temps où l'on parle, officiellement cette fois, de régionalisation :

*Alor avian de conse e de grand ciéutadin  
Que, quand avien lou dre dedin,  
Savien leissa fou Rèi deforo...*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nos ancêtres protestèrent contre les empiètements de l'autorité centrale, et ce, même avant la Révolution et l'Empire que l'on a accusés de tous les péchés. En 1775, par exemple, ainsi que nous le révèle un document figurant dans nos archives locales, la communauté d'Arles eut à s'opposer à certaines réclamations formulées par les régisseurs du Domaine royal, au sujet de certains îlots du bas Rhône. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette affaire, qui pourrait intéresser un de nos jeunes chercheurs, et nous nous bornerons à reproduire les arguments avancés par notre communauté. On en relèvera avec plaisir la vigueur.

Le titre de ce document, non daté, mais rédigé en 1775, est le suivant :

« Mémoire servant de réponse pour la Communauté d'Arles contre les régisseurs du Domaine. »

Et en voici les passages essentiels :

« Cette ville ne s'est pas unie à la Monarchie française **jure corona** mais **jure haereditario**. Sous les comtes de Provence, cette partie du Rhône qui coule depuis Arles jusque à la mer n'était point de la juridiction des rois de France : même François 1<sup>er</sup> a expressément déclaré dans les Lettres patentes de 1526 qu'elle appartenait à la Communauté d'Arles.

Sous les comtes de Provence, les îles, îlots et errements étaient possédés à titre de patrimoine par le peuple d'Arles, soit en corps de communauté, soit par les particuliers.

Or s'il est vrai qu'en passant des comtes de Provence aux rois de France, notre ville a conservé ses lois et ses biens, n'est-il pas juste qu'elle en jouisse encore ?

C'est donc un acte forcé de notre part que l'abonnement de 1691, et un acte forcé ne peut jamais constituer un droit.

Si les régisseurs (des Domaines) trouvent trop de fermeté dans ces paroles, qu'ils sachent qu'il n'y a plus d'esclaves en France, et que Louis XVI est fait pour gouverner des hommes...»

Qu'ajouter de plus ?

**Marcel CARRIÈRES**, de l'Académie d'Arles

# VISITE DE NOTRE-DAME-DES-POMMIERS À BEUCAIRE

Toujours fidèle à l'amitié qu'il nous témoigne depuis de nombreuses années, monsieur Jean ROCHE, le très actif président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, nous a conviés à visiter l'église Notre-Dame-des-Pommiers le samedi 24 octobre. Comme à l'accoutumée il nous offrit le meilleur de sa profonde érudition dans un style clair où l'humour a sa place.

L'église Notre-Dame-des-Pommiers de Beaucaire a été construite de 1734 à 1744 sur l'emplacement d'un édifice du XII<sup>e</sup> siècle. L'extension considérable de la foire de Beaucaire au XVIII<sup>e</sup> siècle eut pour conséquence un afflux de population et une modification de l'architecture privée et publique. Notre-Dame-des-Pommiers constitue ainsi aujourd'hui un témoin de la splendeur de la ville d'autrefois en même temps qu'elle est un spécimen remarquable du génie architectural de Jean-Baptiste FRANQUE.

De l'église primitive qui fut détruite pour construire la nouvelle, il reste fort peu de choses : une frise, une Vierge à l'Enfant et des vestiges du cloître des Bénédictins. La Vierge n'est malheureusement pas visible. Par contre, la frise du XII<sup>e</sup> l'est tout à fait, grâce à J.B. FRANQUE qui a eu l'idée de l'inclure dans un mur extérieur de la nouvelle église. Il l'a placée à treize mètres de hauteur, mais elle est malgré tout assez lisible. D'ailleurs l'examen attentif des motifs montre qu'ils n'ont pas été faits pour être vus de très près. Et l'état de conservation de la sculpture, remarquable malgré les atteintes du temps, permet de supposer que cette frise était placée, dans l'édifice primitif, à un endroit caché, bien abrité tout au moins. Elle représente des scènes de la Passion de Notre Seigneur : annonce du reniement de Pierre, lavement des pieds, Cène, le Christ devant Caïphe, le baiser de Judas, la flagellation, Malchus, le portement de croix, la visite au tombeau, etc.

Ces motifs reposent sur des consoles aussi du XII<sup>e</sup> siècle. Sur le clocher, un autre morceau de frise présente une succession d'aigles très stylisés.

La façade curviligne de N.D. des Pommiers n'est pas de J.B. FRANQUE mais de ROLLIN. On y remarque un magnifique bas-relief représentant l'Assomption de Notre-Dame ainsi que le riche décor des portes latérales. Au sommet du cartouche la levrette symbolise la fidélité de la ville de Beaucaire à la couronne de France.

À gauche de l'église, il reste quelques vestiges de la chapelle des Pénitents noirs qui servit de paroisse pendant les dix années que dura la construction de la grande église. Malheureusement elle s'est écroulée en 1936. À côté, il ne reste plus du cloître roman qu'une console et un mur. L'ancienneté de son établissement est attestée par le don d'un prieuré aux Bénédictins de la Chaise-Dieu fait en 1096 par Raymond Béranger.

Lorsqu'on pénètre à l'intérieur du sanctuaire on est tout de suite surpris par la majesté des proportions et le volume de l'édifice : 61,50 m. de longueur, 34,50 m. de large, voûte à 19,50 m. hauteur sous la coupole 27,50 m. Le poids de cette coupole a été évalué à 140 tonnes. Ces mesures ne sont plus surprenantes lorsqu'on sait que les constructeurs voulaient véritablement élaborer un édifice grandiose : il avait été prévu qu'il pourrait contenir de 30.000 à 50.000 personnes ! Autre précision utile pour comprendre l'importance de la nouvelle église pour les Beaucairois : elle coûta la bagatelle de 130 000 livres.

La noblesse de l'édifice est accentuée par le mobilier et les œuvres d'art qu'il renferme. Il convient de remarquer en particulier les fonts baptismaux, la chaire et le maître-autel en marbre polychrome de l'atelier descélèbres marbriers marseillais FOSSATY. Les stalles du chœur et des portes d'armoires représentent des chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois. Les ferronneries des tribunes et de la chaire sont également d'une belle exécution.

Les œuvres d'art sont nombreuses et ont miraculeusement traversé les époques troublées de révolutions et de guerres. Dans le domaine pictural, quelques toiles de PARROCEL sont dignes d'attention ainsi que – surtout pour nous Arlésiens – le triptyque du chœur représentant Saint-François d'Assise, l'Assomption et le baptême de Saint-Claude : il est l'œuvre de notre compatriote SAUVAN.

Après nous avoir guidés avec la plus docte assurance dans cet édifice surprenant, il restait cependant à monsieur ROCHE encore une tâche : celle de nous expliquer cette appellation de Notre-Dame-des-Pommiers demeurée mystérieuse pour beaucoup de gens. Elle est toute simple et on doit en chercher la preuve dans un texte de 1126 où il est fait mention de « Beata Maria de Pomeriis ». Les Bénédictins faisaient ainsi tout simplement allusion à la fécondité virginale de la mère de Notre Seigneur : le pommier est l'arbre qui n'a pas besoin d'être greffé pour porter des fruits. Mais en notre siècle de bas matérialisme la voix des symboles sacrés, nourriture de nos pères, est-elle encore perceptible ?

Merci Monsieur Roche.

**Bruno MATEOS**



Tout ce qui reste du pont de Langlois. La photo a été prise à l'angle de la rue Jean Charcot et de la rue du pont de Langlois.

Photo R. Boymond

# Sommaire des bulletins de l'année 1981

	Nos	Pages
— Éditoriaux	40 à 43	1
— Compte-rendu de stage	40	4
— Ce qu'est Arles pour moi	40	8
— La vie quotidienne à Arles au temps de St Césaire	40	14
— La vie quotidienne à Arles au temps de St Césaire	41	15
— La vie quotidienne à Arles au temps de St Césaire	42	13
— Arles à l'époque classique (les monuments)	40	24
— Arles à l'époque classique (les monuments)	41	10
— Les Juifs d'Arles	42	6
— L'Église d'Arles et la Papauté d'Avignon	41	4
— L'Église d'Arles et la Papauté d'Avignon	42	3
— L'Église d'Arles et la Papauté d'Avignon	43	3
— Un fervent Provençal : Gabriel Fare	41	19
— Un texte inédit (1912) d'Honoré Dauphin	41	28
— Extrait de « Étrennes » (poème)	40	28
— Arles (poème)	42	28
— Arles (poème)	43	2
— Le Pont de Langlois	43	8
— Notes sur le canal d'Arles à Bouc	43	10
— Joyeux anniversaire (Section « Jeunes » des A.V.A.)	43	15
— Les Arlésiens se fâchent... en 1715	43	24
— Visite de N.D. des Pommiers à Beaucaire	43	25
— Photographie de ce qui reste du Pont de Langlois	43	27
— Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence Titre III - Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France		
— Chapitre II - Arles à l'heure catalane (suite)	40	18
Arles à l'heure catalane (suite et fin)	41	24
Chapitre III - La Provence provençale	42	22
La Provence provençale (suite)	43	18

## **COMITÉ DE PARRAINAGE :**

Présidents d'honneur M<sup>e</sup> Pierre FASSIN et M. A. VAILHEN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

† Gaston BONHEUR - † Duc de LÉVIS-MIREPOIX

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M, MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES - René JOUVEAU

Henri AUBANEL - André CASTELOT - Marcel BONNET

Duc de CASTRIES - Pierre SEGHERS - Louis BAYLE

Constant VAUTRAVERS

## **BUREAU :**

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. Bruno MATEOS

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame FERRARI

Trésorier M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY  
Secrétaire Mme FERRARI

Section Jeunes : Patrick PÉTRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

## **ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 25 F.**

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES Cedex  
CCP 4439-15 Marseille

